

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2011-03-29 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 29e jour du mois de mars 2011 à 21:10 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, François Parenteau, Roger Tessier et Jocelyn Verrier

Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"Tous les membres du Conseil sont présents et tous ont renoncé à l'avis de convocation écrit prévu par le code municipal".

(11-03-56) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition du conseiller Jocelyn Verrier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté avec les sujets suivants, soit :

- Adoption de l'ordre du jour
- Examen médical / Richard Manseau
- Période de questions
- Levée de la séance

(11-03-57) EXAMEN MÉDICAL / RICHARD MANSEAU

CONSIDÉRANT l'imputation des coûts dans le dossier de CSST suite à l'accident de travail de Monsieur Richard Manseau ;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux pour la municipalité d'obtenir un partage d'imputation en vertu de l'article 329 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*;

CONSIDÉRANT qu'il faudrait que Monsieur Manseau soit soumis à un examen de résonance magnétique du rachis lombaire;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le Conseil d'autoriser les dépenses relatives à la prescription de l'examen et à l'examen de résonance magnétique;

QUE le docteur Bernard Lacasse, chirurgien orthopédiste, soit mandaté dans ce dossier;

Qu'un nouveau poste budgétaire soit créé soit : « (02-130-02-419) EXAMEN MÉDICAL »;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de mille deux cents dollars (1 200.\$) pris dans le poste budgétaire (02-320-00-141) et affecté dans le poste budgétaire (02-130-02-419) :

(02-130-02-419) 1 200.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-141)

Qu'une somme de 1 200.\$ soit allouée pour ces dépenses,
prises dans le poste budgétaire (02-130-02-419).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la
Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office
qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les
dépenses ci-haut.

Le 29 mars 2011 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

(11-03-58) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller François
Parenteau et appuyée par le conseiller Roger Tessier à 21:15
heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, directrice générale
& secrétaire-trésorière